

## **COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA BATIE-VIEILLE DU 20 JANVIER 2015**

**Sont présents :** Mr le MAIRE, Francis CESTER, les adjoints : Jean-Pierre GRAFFIN, Monique FARAMAZ, les conseillers municipaux : Carole BLANC, Véronique BOISSERANC, Nicolas GIRARD, Michel OLLIVIER, Leszek PAWELSKI, David SCACCIANOCE, Yannick SAVARIELLO

**Excusés :** Me BOURGADE Béatrice qui a donné pouvoir à Mr Francis CESTER  
Le secrétaire de séance est nommé en la personne de Me FARAMAZ Monique

Le compte-rendu du conseil municipal du 13 Novembre 2014 est approuvé à l'unanimité,

### **ORDRE DU JOUR :**

- Fond de solidarité pour le logement
- Indemnité de Mr le Trésorier Principal Général
- Contrat CLEMENT Aurélie
- Décision modificative au budget
- Emprise chemin communal Propriété BORG
- Dissolution régie de la cantine et de la garderie
- Délibération adhésion au CNAS
- Questions diverses

#### **Fond de solidarité pour le logement**

Le Conseil Général propose aux communes d'adhérer au FSL moyennant une participation de 0,35 Euros par habitant soit un total de 107,45 Euros pour notre commune. Ce fond est octroyé aux personnes ayant des difficultés d'accès au logement.

**Vote à l'unanimité soit 11 voix**

#### **Indemnité de Mr le Trésorier Principal Général**

Cette indemnité est octroyée pour les interventions survenues lors de l'établissement du budget 2014 de Mr le Trésorier Principal Général ainsi que les conseils de gestion des lignes budgétaires de la part de sa secrétaire. Montant 358,90 Euros.

**Vote à l'unanimité soit 11 voix**

#### **Contrat CLEMENT Aurélie**

Le contrat actuel (CAE) d'Aurélie CLEMENT assurant les missions concernant la garderie du matin, du soir, de la cantine, de la bibliothèque ainsi que du portage des repas, arrive à échéance.

Un Contrat à durée déterminée de 6 mois, fait suite à celui-ci **du 05 janvier 2015 au 5 juillet 2015.**

Dès la rentrée de septembre 2015, nous pourrions alors proposer à Melle Aurélie CLEMENT un contrat d'agent technique territorial 2<sup>ème</sup> classe en tant que stagiaire pour la durée d'un an, suite à cette période une titularisation sur ce poste sera envisagée.

**Vote à l'unanimité soit 11 voix**

#### **Décision Modificative au Budget**

Modification de la ligne budgétaire chapitre 11 (-2 200€)

Avec la ligne budgétaire chapitre 12 (+2 200€)

**Vote à l'unanimité soit 11 voix**

### **Emprise chemin communal Propriété Mme BORG**

Le chemin communal au lieu-dit les Trousses au Grand Larra empiète sur un terrain privé.

La commune décide de racheter cette parcelle de 56m<sup>2</sup> pour régulariser cette situation.

Mr COINTE père de Mme BORG est d'accord pour nous céder son cabanon situé aux abords de la place du village du Grand Larra, en contrepartie et dans la limite de la valeur du dit terrain, la commune construirait un mur à la place du cabanon en limite de propriété, ce qui nous permettrait de prévoir un embellissement de cette place après les travaux d'assainissement à venir.

**Vote 10 Voix pour 1 Abstention**

### **Dissolution des régies cantine et garderie**

Pour apporter un service de paiement plus souple et plus fonctionnel, le Conseil Municipal opte pour une facturation fin de mois suivant un relevé de présences, pour tous les enfants scolarisés de la commune.

Les parents paieront directement au Trésor Public les factures qu'ils recevront

**Vote à l'unanimité soit 11 voix**

### **Délibération adhésion au CNAS**

Le CNAS « Comité National d'Action Sociale » est une association au service des agents de la fonction territoriale en activité ou en retraite.

Les aides du CNAS sont diverses et variées comme : aides au logement, chèques réductions, facilités de départ en vacances, allègement de frais de transport, assistance pour toutes informations juridique pour une cotisation modique de (66€ par mois), la commune met à disposition ces prestations d'actions Sociales à ses employés communaux.

**Vote à l'unanimité soit 11 voix**

### **QUESTIONS DIVERSES**

- Projet de bassin de rétention d'eau sous le lotissement PRE AUGIER

La commission des Travaux va se réunir et lancer une étude avec des partenaires spécialisés.

- Les Guérins, Enfouissement des lignes électriques, récupération des eaux de pluie, et voirie.

La commission des Travaux contactera les organismes concernés pour élaborer le projet.

- La préfecture nous demande d'établir un recensement des personnes âgées ou seules sur la

Commune et de prévoir un local disponible d'accueil en cas de sinistre grave, avec point d'eau, toilettes et chauffage.

- Arrêt de la compétence de la DDT 05, pour l'instruction des Permis de Construire en 2017, prise en charge de cette compétence pour la CCVA, le maire de la commune restant toujours le seul décisionnaire pour les CU et PC

- La commission communication travaille sur la conception d'un bulletin communal

- Me DEVAUX demande à la Mairie si nous pouvons nous rapprocher de l'Armée afin que ses Instructeurs soient plus vigilants lors des manœuvres réalisées aux abords de sa propriété.

Nous demandons à Mr BLANC Capitaine au 4ème BCA de contacter les responsables de section.

- Mr le Maire nous confirme les dates des élections départementales du 22 et 29 Mars, plusieurs communes basculent dans le canton de Tallard, notre commune, RAMBAUD, ST ETIENNE LE LAUS, VALSERRES, AVANCON. Afin de mieux représenter ces communes dans le canton de Tallard, Mr le Maire accepte sur proposition de Mr ARNAUD de devenir son suppléant.

La séance est levée à 21H30. Mr ARNAUD Gérard ancien adjoint de la commune nous offre une coupe de champagne pour la nouvelle année.